



COMPTE RENDU DU DEBAT PUBLIC SUR LES ENJEUX DE LA TRANSPARENCE DU SECTEUR EXTRACTIF A MADAGASCAR

THEME : Renforcer l'espace civique dans la gouvernance du secteur extractif à Madagascar.

DATE : 10 novembre 2023 à l'hôtel Centell Antanimena.

Organisateur : Publiez Ce que Vous Payez Madagascar - PCQVP MG

Participants :

- Représentants du gouvernement ;
- Industries Extractives ;
- Organisations de La Société Civile ;
- EITI-Madagascar ;
- Experts en Gouvernance ;
- Médias ;
- Le Grand Public.

Panélistes :

- Directeur Exécutif p.i de l'EITI : MARC Sergio
- Secrétaire Exécutif de la PCQVP : RAMAHERISON Valéry
- Consultant en relation avec la Société Civile et les parties prenantes de RT/QMM EQUATIONS : RAJERIHENDRANTO Harinesy

Déroulement :

- Série de discours
- Exposés des panelistes
- Participation du public
- Point de presse

Points saillants évoqués lors du débat :

- Les 15 années de mise en œuvre de l'EITI à Madagascar :
 - A propos
 - Objectifs
 - Aperçu de la mise en œuvre de l'EITI.
 - Validation de Madagascar
 - Réalisations

- Evaluation de l'espace civique dans la gouvernance du secteur minier Madagascar :
 - Contextualisation de l'espace civique : participation des OSC, communautés citoyens dans la prise de décision; droit à l'information, à la surveillance et à la responsabilisation ; protection des droits humains et de l'environnement.
 - Défis à Madagascar : faiblesse de la participation citoyenne, lacune dans la divulgation d'information (contrat, revenus, EIE), pressions politique et économique, difficulté d'accès à la justice et aux recours, marginalisation des communautés affectées.
- Discussion en panel : « Renforcer l'Espace Civique dans la Gouvernance du Secteur Extractif à Madagascar » :

Le débat a été axé sur la sensibilisation accrue à l'EITI et à son importance qui, en l'occurrence constitue un élément fondamental pour garantir une gouvernance transparente et responsable du secteur minier. Cette prise de conscience s'étend également à l'importance cruciale de l'espace civique dans ce contexte, reconnaissant que la participation active de la société civile est essentielle pour assurer une exploitation durable des ressources minérales. Les dialogues constructifs et les recommandations concertées issus des sessions thématiques jouent un rôle clé dans la formulation de politiques éclairées et équitables. L'engagement renforcé du gouvernement, des industries extractives et des organisations de la Société Civile témoigne d'une volonté collective de promouvoir la transparence, la responsabilité et le respect des droits humains dans le secteur. Ces efforts conjoints contribuent à établir un cadre plus solide pour la gouvernance du secteur minier, favorisant ainsi un développement économique durable et éthique.

Recommandations :

- Révision du Code de la communication médiatisée ;
- Protection des journalistes et des défenseurs des droits de l'homme ;
- Cessation des intimidations, harcèlement et agressions ;
- Adoption de la loi sur les défenseurs des droits de l'homme ;
- Adoption de la loi sur l'accès à l'information à caractère public.
- Dialogue entre les parties prenantes.